

LIGUE
NATIONALE



RUGBY

APPEL À CANDIDATURES

JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DECEMBRE 2016

Appel à candidatures – Personnalité qualifiée

Quatre personnalités qualifiées sont élues par les clubs professionnels pour la durée du mandat du Comité Directeur de la LNR. Elles siègent à l'Assemblée Générale et au Comité Directeur.

A la suite de son élection comme Président de la LNR, le poste de personnalité qualifiée de Paul GOZE est, conformément aux Statuts de la LNR, devenu vacant.

Par conséquent, il sera pourvu à ce poste de personnalité qualifiée lors de la prochaine Assemblée Générale qui est convoquée **le 14 décembre 2016** à Marseille.

Conformément à l'article 19 des Statuts de la LNR, toute candidature à ce poste devra être transmise au siège de la LNR (à l'attention du Directeur Général) **au plus tard le mardi 22 novembre 2016** (date limite de présentation à la LNR de la lettre recommandée ou de tout moyen garantissant la réception de la candidature) et mentionner les **nom, prénom, adresse, qualité et numéro de licence FFR en cours de validité du candidat**. Lorsqu'ils font acte de candidature, les candidat(e)s doivent par ailleurs s'engager à mettre leur situation en conformité avec les règles d'incompatibilité prévues par l'article 8 des statuts de la LNR dans les délais requis.

Les Statuts de la LNR sont disponibles sur son site Internet www.lnr.fr. Les conditions d'éligibilité au poste de personnalité qualifiée sont énoncées aux articles 8 et 18 des Statuts.

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr

